



## Des résidences qui allient

# Habitat + Services

**So'Séniors®** ce sont des résidences à destination des personnes âgées autonomes qui souhaitent participer à une vie sociale au sein de leur résidence et de leur environnement.



Des logements adaptés : typologie, accessibilité, fonctionnalité. Chacun est locataire de son logement, dont il dispose comme il le souhaite.



Un espace commun : lieu de vie collectif partagé pour des moments d'échange et de convivialité.



Un environnement de proximité répondant aux besoins des habitants



La sécurité qui repose sur le choix de l'implantation, sur la mise en place d'un contrôle d'accès (en collectif), la présence d'un animateur



Un prix raisonnable



Une gamme de services, proposés par un partenaire, pour favoriser une vie sociale dynamique



## LES DÉMARCHES

Les résidences **So'Séniors®** s'adressent **aux personnes âgées seules ou en couple, autonomes mais fragilisées par l'âge, ou aux personnes présentant un handicap.**

Le demandeur doit remplir les conditions d'accès au logement social, notamment le respect des plafonds de ressources.

Vous souhaitez devenir locataire d'une résidence **So'Séniors®**, pour cela vous devez remplir une demande de logement auprès d'Auvergne Habitat :

- 1 Vous enregistrez votre demande :** de chez vous, sur le site [www.auvergne-habitat.dlauvergne.fr](http://www.auvergne-habitat.dlauvergne.fr).
- 2 Vous recevez une attestation :** elle comporte votre numéro d'enregistrement et les identifiants (code d'accès et mot de passe) pour accéder à votre dossier.
- 3 Vous pouvez compléter, modifier, supprimer votre demande à tout moment :** sur Internet avec vos identifiants
- 4 Votre dossier est examiné par la commission d'attribution d'Auvergne Habitat.**  
Attention : l'enregistrement d'une demande ne vaut pas attribution d'un logement.
- 5 Auvergne Habitat vous contacte** pour vous informer de la décision de la CAL.